

Rapport Moral 2023

I. Mise en place des projets

Ces deux projets ayant reçu une subvention Contrat de Ville intercommunal partielle, nous avons donc dû les réécrire en fonction des montants accordés.

En effet, pour le projet « Après coups » il nous a été accordé 3000€ par la Métropole Aix Marseille Provence au lieu des 10 200€ demandés. Pour le projet « Art-thérapie » il nous a été accordé 1000€ par La Ville de La Ciotat, dans le cadre du contrat de Ville, au lieu des 1724,10€ demandés.

Projet « Après coups »

Ce projet a été mis en place en octobre 2023 sur le territoire ciotaden en partenariat avec Léa Petit, art-thérapeute, Albane Reynier Psychologue et la Maison de la Cohésion Sociale de La Ciotat.

En raison du manque de fond de roulement, nous avons attendu la réponse de la demande de subvention avant de mettre en place ce projet. Il s'achèvera donc en juillet 2024, au lieu de décembre 2023.

L'écart significatif entre la demande de financement et la subvention effectivement obtenue nous a contraint à repenser et réécrire la mise en oeuvre du projet initial. En effet, nous nous sommes concentrés sur l'accompagnement thérapeutique des adultes victimes de violence car l'intérêt de nos partenaires allait manifestement dans ce sens. Nous avons donc priorisé la mobilisation partenariale en sollicitant individuellement chacun des acteurs sociaux du territoire (PMI, Solidarité femme 13, Station Lumière, AMFD, Espace Petite Enfance, Maison de la Cohésion Sociale, MDS, CAF, Centre Social de L'Abeille...) en leur distribuant de la documentation à destination de leur public et en participant aux différentes réunions de réseaux de La Ciotat (Violence faites aux femmes, parentalité, périnatalité). Nous avons effectué plusieurs missions de mailing et de campagnes de communication numériques.

Nous constatons à ce jour que l'engouement initialement rencontré auprès de nos partenaires ne s'est pas concrétisé par une mobilisation plurielle suffisante. Bien que nous ayons réussi à

remplir nos effectifs la plus part des participants ont été orientés par seulement deux structures. Nous avons également constaté que la mixité dans un groupe de travail thérapeutique autour des violences subies était peu indiquée pour la plus part des candidats et a représenté un frein pour certaines des personnes en raison de la domination de genre présente dans la majorité des violences infligées. Le groupe constitué en 2023 est de ce fait exclusivement fréquenté par des femmes, au nombre de 4.

Pour la poursuite du projet «Après coups» en 2024, et afin de renforcer notre efficacité, nous avons travaillé une stratégie de communication plus large à destination de tous les habitants de La Ciotat grâce notamment à de l'affichage dans des lieux stratégiques (commissariat, maternité, associations, médiathèque...) et au développement d'outils de communication numériques (réseaux sociaux, site internet...). Nous prévoyons également de travailler la mixité de façon plus progressive au sein de deux groupes non mixtes. La mise en place de différents temps de rencontre à des moments stratégiques du travail psychique de chacun des deux groupes, permettra de travailler plus spécifiquement un rapport à l'autre plus adouci et un mode de vie apaisé sans discrimination ou peurs de l'autre genre.

Pour plus de détails nous vous invitons à lire la fiche projet 2024.

Projet « L'Art-thérapie »

En raison du manque de fond de roulement, nous avons ici aussi attendu la réponse de la demande de subvention avant de mettre en place ce projet.

Il a donc débuté en mai 2023 en partenariat avec Léa Petit, art-thérapeute et l'équipe de l'Espace Petite Enfance de La Ciotat et s'est achevé en décembre 2023.

Ce projet a permis de mettre en place 10 séances d'Art-thérapie. Nous avons enregistré 108 passages au total sur l'ensemble du projet : 52 adultes (47 mères, 4 pères, 1 grand-mère) et 56 enfants de moins de 3 ans.

Nous notons que l'estimation de passage du projet initial à largement été sous évaluée. En effet, nous comptons sur 130 passages pour 22 séances. Nous pouvons donc établir que le projet réel enregistre un taux de participation de 85% supplémentaire.

Face à l'intérêt toujours plus croissant des familles pour l'atelier, nous avons signé une convention avec la Mairie de La Ciotat pour pérenniser le projet dès janvier 2024 et pour une période de deux ans. Il sera donc financé, hors demande de subvention, par la municipalité.

Projet « Mères Veilleuses »

Porté par l'association ANTIBROUILL'ART et en partenariat avec Léa Petit, art-thérapeute et l'équipe de l'Espace Petite Enfance de La Ciotat, ce projet a pour objectif d'accompagner les mères de jeunes enfants qui ressentent de la souffrance psychique en lien avec leur maternité et leur vie familiale. Son but est de prévenir la dépression de la mère et le burnout parental en axant

le travail thérapeutique sur la connaissance et la compréhension des facteurs de stress de la vie quotidienne, de l'anxiété et des troubles du comportement parental. Il permet également de les accompagner vers le développement de ressources et de compétences parentales et rompre avec les mécanismes de mésadaptation parentale.

Ce projet a été mis en place bénévolement en mars 2023. De mars à décembre 2023, nous avons pu proposer 15 ateliers et d'accompagner 8 mères du territoire.

L'intérêt remporté par ce projet, tant auprès des mères qu'auprès de nos partenaires de la petite enfance et de la périnatalité nous a poussé à ouvrir un autre groupe, au sein du Centre Social de l'Abeille à partir d'octobre 2023.

Pour plus de détails nous vous invitons à lire la fiche projet 2023.

II. Demande de subventions

Afin de poursuivre les projets « Après coups » et « Les Mères Veilleuses » sur l'année 2024, nous avons réalisé une demande de subvention auprès de la Politique de la Ville en octobre, sur le portail métropolitain des demandes de subvention, à ce jour nous en attendons la réponse, prévue entre mars et mai 2024.

III. Nouveaux projets pour 2024

En 2024, nous souhaitons continuer à mettre en place une offre de soin pertinente et accessible au plus grand nombre.

Projet « Ta main dans la mienne »

De ce fait nous souhaitons mettre en place une permanence hebdomadaire afin d'accompagner les enfants victimes et auteurs de violences de moins de 12ans (À partir de 12ans les jeunes peuvent être accompagnés gratuitement par le Réseau Santé Social Jeune de La Ciotat).

Le dispositif permettrait aux enfants de bénéficier d'un accompagnement thérapeutique spécialisé de 5 séances renouvelables afin de poser les bases solides de la résilience.

Pour ce projet, nous sommes à la recherche de lieux partenaires et de financement privé (dons de particuliers ou d'entreprise)

Projet « L'Art-thérapie » au Relais Petite Enfance

Grâce à la réussite du projet « Art-thérapie » à l'espace Petite Enfance, l'équipe du Relais Petite Enfance a également souhaité mettre en place des ateliers d'Art-thérapie auprès des Assistant(e)s Maternel(le)s et des professionnel.les de la garde d'enfants à domicile œuvrant sur le territoire de La

Ciotat - Ceyreste ainsi que des enfants qu'ils accueillent. Nous avons donc signé une convention avec la municipalité de La Ciotat pour mettre en place le projet en place dès 2024 et ce pour une durée de deux ans.

IV. Administratif

En parallèle, nous nous sommes acquittés de tâches administratives telles que l'obtention d'une assurance Multirisques auprès de la Maif, l'enregistrement de la démission de Madame Aurore Orlandi au poste de Présidente, effectué un changement des membres du bureau en élisant

Monsieur Ugo Vilarem en tant que président et en accueillant Madame Emmanuelle Davezies en tant que trésorière de l'association.

Nous avons également ajouté, après vote en assemblée ordinaire le 21/07/2023, la mention « décisions relatives à la gestion administrative » dans l'article 11 des statuts de l'association, comme l'une des raisons de la réunion des membres en assemblée générale extraordinaire.

V. Conclusion

Nous pouvons être fiers de ce deuxième exercice. En effet, nous avons mis en place des actions qui répondent à des besoins de la commune non couverts. Nous nous sommes inscrits dans un maillage territorial fort grâce la construction de partenariats solides avec les acteurs l'accompagnement social tant institutionnel qu'associatifs.

Nous projetons à moyen terme de mettre en place une permanence thérapeutique pour les enfants victimes, témoins ou auteurs de violences.

Fait à La Ciotat, le 22/12/2023

Signatures

Ugo VILAREM, Président

Emmanuelle DAVEZIES, Trésorière

Handwritten signature of Ugo Vilarem, consisting of a large, stylized 'U' followed by the name 'Vilarem' in a cursive script.Handwritten signature of Emmanuelle Davezies, featuring a stylized 'E' and 'D' followed by 'zies' in a cursive script.